

Zeitschrift: Revue de Théologie et de Philosophie
Herausgeber: Revue de Théologie et de Philosophie
Band: 22 (1934)
Heft: 92: René Guisan

Artikel: René Guisan : 3 octobre 1874 - 31 mars 1934
Autor: Reymond, Arnold
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-380259>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

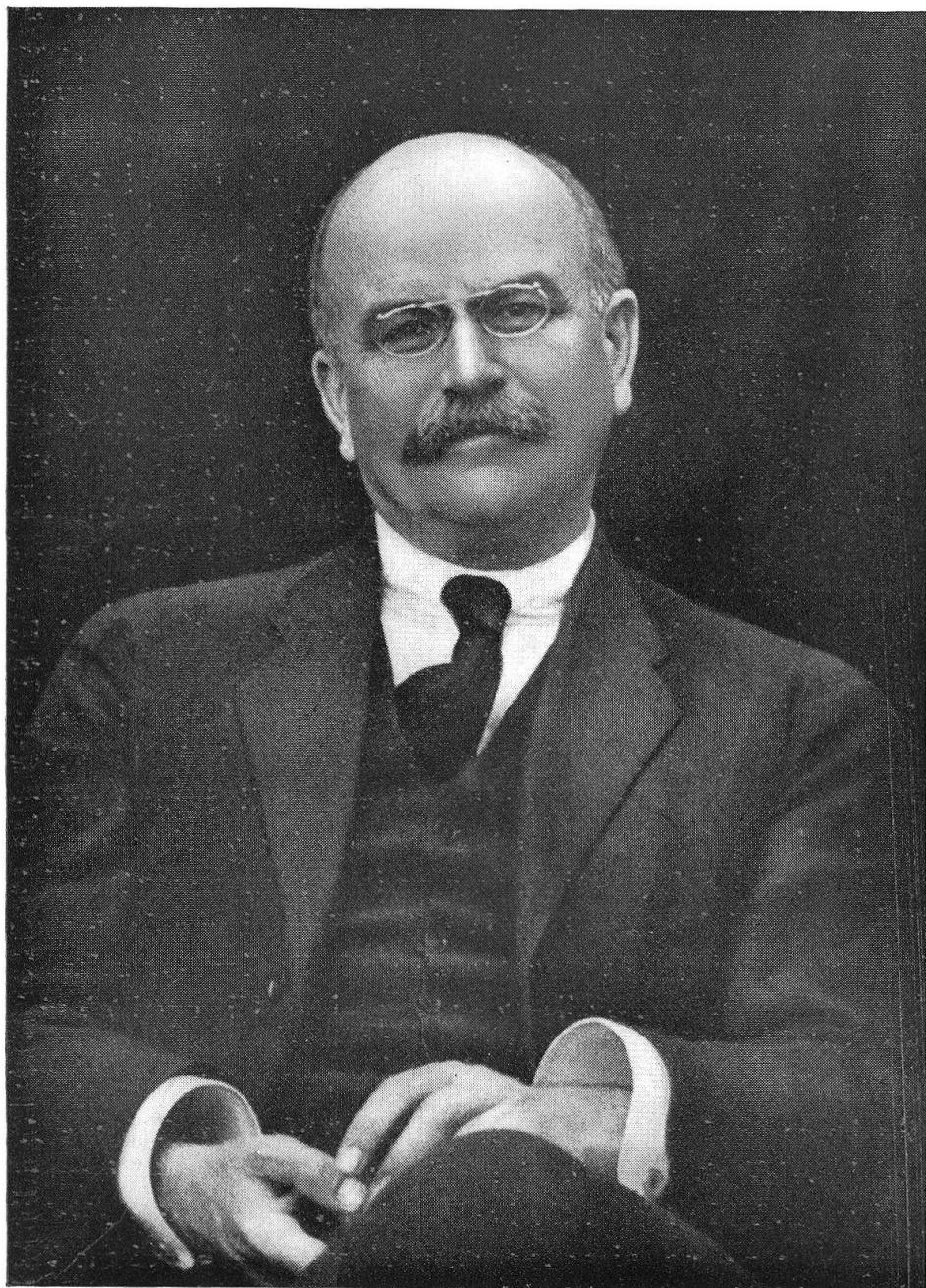
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



René Guisan

RENÉ GUISAN

3 OCTOBRE 1874 — 31 MARS 1934.

Lorsque notre président, M. Edmond Grin, me pria d'évoquer devant vous la personnalité de René Guisan et de retracer plus spécialement quelques aspects de son activité dans la pensée et la vie religieuses de notre pays romand, j'en ai été très touché ; mais j'ai d'abord refusé ; puis, sur de nouvelles instances et après avoir longuement hésité, j'ai fini par accepter.

Toutefois, à mesure que j'ai tenté de réaliser la tâche dont on avait bien voulu me charger, les motifs de mes hésitations, loin de disparaître ou même de s'atténuer, se sont renforcés en se précisant et vous me permettrez de les exposer très brièvement.

Il y a tout d'abord une difficulté qu'éprouverait tout ami de René Guisan, s'il était à ma place. Après la mort d'un être aimé la vie reprend forcément son cours ; mais cet être, nous le sentons encore si près de nous-même, si mêlé à notre vie intérieure qu'il est difficile d'en parler comme de quelqu'un qui n'est plus et, sitôt qu'on tente de le faire, on se trouve paralysé par l'obsédante pensée des « dernières fois » où avec lui telle question avait été méditée, où avec lui telle chose avait été faite en tel endroit.

Mais il y a plus ; pour parler de René Guisan ainsi qu'il conviendrait, il faudrait être comme lui un historien, un théologien, un homme d'action qui, de la façon admirable dont il l'a fait lui-même, sache unir la vie spirituelle et la vie administrative. Or je réalise mieux que personne mes lacunes dans ces divers domaines ; je n'ai

pu suivre le mouvement théologique contemporain comme je l'aurais désiré, je connais mal la vie profonde et les besoins souvent inexprimés de nos Eglises ; je doute pouvoir suppléer à ces insuffisances.

Faute de temps, en effet, je n'ai pu relire la correspondance suivie que pendant plus de quarante ans nous avons échangée l'un avec l'autre ; je n'ai pas davantage pu prendre connaissance, pour autant qu'ils sont rédigés, des cours universitaires qu'il a professés durant ces quinze dernières années. Tout ce que j'ai pu faire, et encore très superficiellement, c'est de compléter mes souvenirs en parcourant de brèves notes écrites par lui presque jour après jour à certaines époques et qui reflètent ses préoccupations théologiques et ecclésiastiques. Pour toutes ces raisons mon exposé ne sera pas ce qu'il aurait pu être et je m'en excuse auprès de vous.

Divers scrupules d'un autre ordre m'arrêtent en outre. Dans certaines circonstances nous avons, René Guisan et moi, agi et pensé en commun et je serai forcé en les racontant de parler de moi autant que de lui ; en un jour comme celui-ci j'aurais désiré ne pas le faire.

Enfin (et c'est là le point le plus délicat peut-être), chez René Guisan les formules théologiques ne se séparent jamais de ce qu'il y a de plus sacré, de plus intime et mystérieux dans la vie de l'Eglise et de chaque croyant, à savoir la communion avec Dieu, rendue possible et effectivement réelle par la communion avec Jésus-Christ, le chef de l'Eglise. Comment, sur de si graves problèmes, chercher à esquisser la pensée d'un ami, si lié que l'on ait pu être avec lui ?

Je m'en voudrais d'insister davantage sur ces points, encore qu'il m'eût été impossible de les passer sous silence.

* * *

Avant d'aborder mon sujet, qu'il me soit permis en premier lieu de rappeler le rôle que René Guisan a joué dans la *Société vaudoise de théologie*. Déjà comme étudiant il suivait avec un intérêt passionné les discussions qui se déroulaient dans son sein et au cours desquelles s'affrontaient des courants de pensée très opposés. Voici comment il caractérise la situation dans une causerie qu'au sortir de ses études il fit à ses élèves de Batignolles et qu'il avait intitulée : *Souvenirs d'un vieux mômier*.

Quand en octobre 1893 notre volée entra à la Faculté — nous étions sept et nous avons eu la joie de rester ensemble jusqu'au bout — l'atmosphère

théologique était encore imprégnée d'une forte odeur de poudre. Depuis quatre ans l'orthodoxie évangélique et la théologie nouvelle dite de la conscience se livraient un combat courtois, mais vif. Le gros de la lutte était passé sans doute ; mais nous en connaissons les péripéties jusque dans les moindres détails.

Sitôt rentré de Paris et alors qu'il est pasteur à Moudon, René Guisan se fait en 1903 recevoir membre de la Société. Élu au Comité en 1917, c'est à lui qu'incombe en 1925 l'honneur, en qualité de président, d'en organiser et d'en diriger le cinquantenaire. A cette occasion il présente une magistrale étude sur « *La période d'histoire religieuse vaudoise représentée par le journal : Evangile et Liberté* », étude dans laquelle il retrace, entre autres, les luttes dogmatiques auxquelles nous venons de faire allusion ⁽¹⁾.

Parmi les autres travaux qui se rattachent à son activité au sein de la Société il faut signaler : 1. *Le livre des Actes et ses récents critiques.* — 2. *Causerie sur les Bibles grecques* (à l'occasion d'une exposition de Bibles qui avait été organisée dans cette salle même). — 3. *La nature de l'Eglise, à propos de la Conférence de Lausanne.* — 4. *Quelques publications récentes relatives au Nouveau Testament.* — 5. *La théologie dialectique et les Eglises. Remarques à propos d'un ouvrage de M. Adolf Keller.* — 6. Enfin, quelques semaines avant de tomber gravement malade, il présenta le 29 janvier 1934 une communication sur *Une Revue qui disparaît : Zwischen den Zeiten*.

Ai-je besoin d'ajouter que ses interventions au cours des discussions étaient vivement appréciées ; car elles éclairaient toujours un aspect nouveau du problème traité, en faisant appel, par exemple, à l'histoire et à la dogmatique pour montrer combien la vie de l'Eglise et la prédication étaient intéressées à la solution positive ou négative du problème envisagé.

* * *

Dans *Le Lien* ⁽²⁾, publication bi-mensuelle de l'Eglise libre vaudoise, j'ai essayé de dégager comme suit les principaux traits qui, chez René Guisan, expliquent le pasteur, l'homme d'Eglise et le théologien.

Un amour profond des âmes individuellement comprises, telle me paraît être la caractéristique essentielle. A ceux que d'une façon accidentelle ou quotidienne la vie place sur notre chemin, on peut

(1) L'essentiel de cette étude a paru en 1932 dans la *Festschrift zum 60. Geburtstag von Paul Wernle*, p. 428, sous le titre *Le journal « Evangile et Liberté » 1880-1894, Etude d'histoire religieuse vaudoise.* — (2) 25 mai 1934.

s'intéresser de deux manières bien différentes : ou bien communier avec eux dans ce qu'ils pensent ou au contraire communier avec eux dans ce qu'ils sentent, c'est-à-dire dans leur être affectif, par rapport aux circonstances spéciales dans lesquelles ils se trouvent placés et qui commandent, au moment précis où nous les rencontrons, leurs espoirs et leurs souffrances. C'est ce deuxième genre de communion qui caractérise le véritable don de soi-même à autrui. Mais il n'est pas donné à chacun de savoir le pratiquer au degré exceptionnel que possédait René Guisan ; car il faut pour cela un tact, une compréhension, une divination rares qui excluent tout procédé artificiel, tout automatisme dans les témoignages de sympathie.

Ce qui est frappant, c'est que chez lui, l'amour de l'âme individuelle comprenait non seulement le monde présent, mais le monde passé et c'est là, à mon sens, qu'il faut chercher l'explication de son intérêt passionné pour les études historiques.

D'autre part l'individu ne se suffit pas à lui-même ; il a besoin d'une ambiance pour s'épanouir et l'Eglise seule peut lui donner le milieu spirituel dont il a besoin pour trouver Dieu et vivre en lui (1). L'Eglise, René Guisan ne la concevait pas comme une simple société, mais bien comme une réalité à la fois visible et invisible qui enveloppe de sa prévenante sollicitude les individus et leurs familles dès la naissance jusqu'à la mort. A ses yeux elle s'est incarnée et s'incarne encore dans des institutions ecclésiastiques qui respectivement répondent ou ont répondu à des besoins précis, et c'est pourquoi il vouait à chacune de ces institutions une affection particulière, partageant leurs inquiétudes et leurs espérances, leurs tristesses et leurs joies.

Mais la vie spirituelle ne saurait se comprendre sans les idées directrices qui en assurent l'épanouissement et c'est pourquoi l'Eglise a besoin d'une doctrine. Cela étant, l'effort du théologien doit être de respecter à la fois les droits imprescriptibles de la recherche scientifique et les droits non moins intangibles de la piété. Tâche délicate et souvent angoissante. Pour la mener à bien il faut (et dès le temps de ses études René Guisan en avait l'intime conviction) qu'un rapport étroit, constant, existe entre les Eglises et les Facultés de théologie.

(1) Au cours de ses études à Heidelberg, puis à Lausanne, René Guisan, comme en témoignent les brèves notes de ses agendas, se passionnait pour les questions philosophiques, dogmatiques et politiques. Il est significatif de constater cependant que le concours présenté par lui comme étudiant à la Faculté de théologie avait pour objet *La notion d'Eglise d'après Calvin*.

Dès lors une seule voie est ouverte pour le théologien comme pour le simple croyant, lorsqu'il s'agit de trouver le fondement de la vie et de la vérité chrétiennes, c'est une consécration de plus en plus intense à l'idéal de sainteté, à l'oubli de soi-même; et cette consécration, la prière seule permet de la réaliser.

* * *

Je n'ai pas l'intention aujourd'hui de compléter par une biographie détaillée la brève esquisse que j'avais faite dans *Le Lien* et dont je viens de rappeler les traits essentiels.

Je voudrais seulement essayer de montrer, en fonction des événements qui les ont légitimées, que les préoccupations théologiques de René Guisan ont toujours visé à maintenir intégralement une parfaite indépendance de pensée en même temps qu'une humble soumission aux vérités sans lesquelles les Eglises végéteraient misérablement et seraient indignes de leur divine mission.

De bonne heure, semble-t-il, René Guisan s'est senti attiré vers le saint ministère, et dans cette orientation l'influence de sa mère et l'instruction religieuse qu'il reçut du pasteur Alfred Schröeder paraissent avoir été décisives. Aussi, lorsque le devoir de s'intéresser aux vocations pastorales fut, il y a quelques années, rappelé aux Eglises de notre pays, René Guisan a-t-il essentiellement souligné le rôle capital de la famille et du catéchuménat pour susciter de pareilles vocations.

Ce qui est certain en tout cas, c'est qu'au gymnase il affirmait sa décision d'entrer dans le pastorat, comme nous l'apprend sa grand'mère M^{me} d'Albenas dans une lettre qu'elle adresse à l'une de ses amies, au printemps 1893 :

René, dix-huit ans et demi, finit à Pâques son année de Lettres à l'Académie et de là en septembre, moment où il commencera ses études de théologie, ira à Heidelberg perfectionner son allemand en suivant divers cours. Depuis un an il a déclaré vouloir être pasteur, ce que je désirais et pouvais espérer d'après ses goûts. Sérieux, peu causeur, très doux, il s'occupe depuis deux ans activement des Ecoles du dimanche et de l'Union chrétienne de jeunes gens ; comme délassement, musique dont il ne se tire pas mal. Soigné d'extérieur par goût, il est touchant par sa volonté de coûter le moins possible à sa mère ; il est de la taille de son père, plus bronzé de teint et plaisant à tous.

Il semble même que déjà au sortir du collège René Guisan songeait à la carrière pastorale ; car, à ce moment, de Gallenweiler où il est en pension chez un pasteur pour apprendre l'allemand, le 12 juin 1890, il envoie en ces termes à sa mère ses vœux d'anniversaire :

J'espère que cette année sera une année de bénédictions et de joie et qu'avec l'aide de Dieu je pourrai contribuer à cette joie par un bon travail, assidu et consciencieux, mieux que je ne l'ai fait jusqu'à présent ; j'espère pouvoir exécuter dès mon retour à Lausanne cette bonne résolution dans le travail difficile, j'en suis sûr, que je vais entreprendre, travail sérieux qui doit me mener à remplir ma tâche sur cette terre, tâche qui m'est si bien indiquée.

Et de fait, sitôt devenu gymnasiens, il commence déjà à remplir la tâche qu'il entrevoit devoir être plus tard la sienne ; comme le rappelle M^{me} d'Albenas dans la lettre mentionnée plus haut, il s'occupe activement des Ecoles du dimanche ; il se rattache à l'Union chrétienne de jeunes gens avec un amour et une fidélité qui ne devaient jamais faiblir par la suite ⁽¹⁾.

* * *

Toutefois, si ferme que fût sa vocation pastorale, elle subit l'épreuve du doute pendant l'année où, au sortir du gymnase et avant d'entrer à la Faculté de théologie de l'Eglise libre, il vécut en partie à Lausanne et en partie à Heidelberg. Nous en avons le témoignage dans les brèves et quotidiennes réflexions de son agenda qui dans l'adolescent laissent déjà deviner entièrement ce que sera l'homme fait, sérieux et enthousiaste tout à la fois.

C'est ainsi qu'à maintes reprises se rencontrent de joyeuses exclamations telles que :

« Oh ! la Môme » ⁽²⁾, ou encore : « Ah ! en octobre ! Chemin des Cèdres » et « Vive Belles-Lettres ! »

Mais il y a aussi, et non moins fréquemment, des inquiétudes sur la nature de la foi et son rapport avec la doctrine ; car les discussions sur la christologie, les miracles battaient leur plein à Lausanne, comme il a été dit plus haut.

(1) Voir *Jeunesse*, juin 1934 (publication mensuelle des Unions chrétiennes de jeunes gens de la Suisse romande). — (2) Nom familier donné par les étudiants de Lausanne à la Faculté libre de théologie de cette ville, qui se trouve au Chemin des Cèdres.

Le 28 février 1893 René Guisan écrit :

J'avais mis tout mon espoir dans la Nouvelle Ecole ; mais je commence à croire que je n'avais pas raison.

Puis le 6 mai, lors de son immatriculation à l'Université de Heidelberg :

Immatriculé à l'Aula comme *étudiant en théologie* ! Ce n'est pas une petite chose. Oh ! qu'en adviendra-t-il ? Mais la vérité n'est-ce pas : tu aimeras ton prochain comme toi-même, et $\gamma\tau\omega\theta\iota\ \sigma\alpha\tau\tau\omega\gamma$?

Le 18 mai, après une leçon de Wendt sur la vie de Jésus :

Inauthenticité des récits de la naissance. Serait-ce possible ? Et nos Fêtes de Noël ? Inquiet, mais non convaincu.

La même journée, après être rentré d'une promenade :

Tombé sur Tim. vi, tout juste le verset dont j'avais besoin. Apaisé par la Bible et heureux. Oh ! si j'arrivais un jour..,

Le 19 mai :

un peu rassuré, toujours inconvaincu.

Le 9 juin :

La loi de l'Ancien Testament. Ici difficulté : la punition des Cananéens. Pourquoi ? Que c'est difficile.

Le 10 juin :

Le soir j'ai regardé longtemps la Grande Ourse, étendu dans l'herbe ; il faisait un vent frais ; l'herbe exhalait une odeur délicieuse. Et j'ai rêvé au christianisme renouvelé, à l'humanité régénérée. Oh ! si notre génération pouvait faire quelque chose.

Les apaisements et les angoissantes questions se succèdent ainsi presque sans interruption. Par exemple, le 24 juin :

Le soir, au jardin, devant la lune et les étoiles, un moment de recueillement ; seul devant Lui, cela m'a fait du bien. Oh ! tout ce qu'il m'a donné et fait.

Le 17 juillet :

Insuffisance de la vie de Jésus de Wendt ; elle a bien des attraits, mais ne me suffit pas. Oh ! où est le vrai ? Dans l'amour. « Il vit qu'ils avaient beaucoup de peine à ramer... et il alla vers eux ». Marc vi, 48.

Le 22 juillet, au reçu de la lettre d'un ami qui lui parle de Dandiran, de la nouvelle théologie, de l'Eglise libre et de l'inspiration des saintes Ecritures :

Affreuse matinée de crise intense. Ce sont deux Christ et lequel... ? Que Dieu me donne avant tout la sincérité, le sérieux, la conviction.

Surviennent au début d'août les *Conférences pour étudiants* qui ont lieu à Francfort ; elles laissent chez René Guisan une joie sans nuage ; le 15 août il décrit à sa mère ses impressions à leur sujet dans une longue lettre dont on nous permettra de citer plusieurs passages :

A table une vive discussion s'élève sur Ritschl.

Discussion bientôt interrompue : nous n'étions pas en effet venus pour discuter des systèmes de théologie, mais pour nous unir et prier ensemble.

Le soir, privilège d'entendre

le célèbre Hudson Taylor, fondateur de la China Inland Mission, un tout petit homme avec une barbe blanche assez longue et un charmant visage... j'eusse voulu que tu l'entendisses parler de sa Bible, avec une naïveté charmante et sainte qui nous a tous profondément émus.

Celui qui a été le plus écouté, a eu le plus d'influence, est Schrenk.

C'est incroyable l'activité de cet homme qui a déjà réveillé de nombreuses paroisses ou de nouvelles œuvres religieuses. J'ai rarement, jamais même, entendu un homme parler avec une telle autorité et une telle conviction ; c'était admirable absolument... Ce qui fait sa puissance et sa force, c'est son étonnante connaissance de la Bible ; il l'a lue, relue et surtout *vécue* et il parle d'expérience.

Le dimanche, après le sermon de M. Schrenk, service de cène.

C'était une belle cérémonie et un beau souvenir pour nous tous, qui nous lie tous les uns aux autres, quoique nous ayons peu de chances de nous revoir...

Le dernier soir, « Theeabend » ; tables en fer à cheval.

Quand le thé a été fini, quelques messieurs ont de nouveau parlé, puis il y a eu une réunion de prières. Ça a été peut-être la plus jolie partie de toute la conférence que cette soirée-là. ...

P.-S. Mes compliments à Melle Schröder ; j'ai eu l'honneur d'écrire dans le livre d'étrangers donné à M. Correvon par M. Ch. Schröder. Voudrais-tu lui demander si elle sait s'il y a des formalités à remplir pour l'inscription à la Faculté.

* * *

On le voit, les hésitations que René Guisan a pu avoir quant à sa vocation pastorale sont dues avant tout au sérieux avec lequel il l'envisageait et non à une absence d'inclination ou d'intérêt. C'est donc sans arrière-pensée qu'il entra comme étudiant à la Faculté de théologie de l'Eglise libre vaudoise.

A cette époque la situation était bien différente de ce qu'elle est présentement. Au sein d'une prospérité économique indéniable la démocratie et le libéralisme paraissaient avoir fait leurs preuves et devoir s'imposer de plus en plus au monde civilisé. La science, d'autre part, étendait ses conquêtes aussi bien dans le domaine pratique que dans celui des idées. La théologie et la religion étaient jugées comme relevant d'une mentalité inférieure et comme étant une survivance d'un autre âge. Aux séances de Belles-Lettres, de Zofingue ou d'Helvétia, lorsqu'un étudiant soumettait à ses condisciples l'examen d'un problème religieux, les représentants de la science officielle l'accablaient de leur mépris et de leurs arguments.

Il semblait établi que la courbe de la civilisation était nettement tracée par la primauté des méthodes scientifiques et de l'idéal démocratique. A la théologie le soin de s'adapter, si elle le pouvait, à ces données intangibles. Ainsi le problème qui se posait à notre génération était avant tout celui des rapports de la science et de la foi, comme je l'ai mentionné en parlant des séances de la Société de théologie à cette époque.

Un autre problème, d'ordre pratique celui-là, était le suivant : la prospérité générale se faisait encore à ce moment-là aux dépens d'une partie de la classe ouvrière et c'est en quoi le socialisme, sous la forme idéaliste et généreuse qu'il avait alors, nous intéressait vivement. Cette prospérité en outre avait pour corollaire un matérialisme grandissant et un affaiblissement des valeurs spirituelles.

Il nous fut donc impossible de ne pas réfléchir à la position que l'Eglise avait à prendre vis-à-vis du problème social et vis-à-vis du rapport de la science et de la foi.

Au point de vue théologique l'orthodoxie dans la forme où elle s'affirmait alors nous apparaissait comme intenable. D'autre part, si nous jugions inadmissibles les formules orthodoxes d'un Frédéric Godet, le libéralisme d'un Buisson ou d'un Pécaut ne nous satisfaisait pas davantage ; car il était négateur de l'action réelle et efficace de Dieu dans l'histoire.

Une chose nous semblait certaine, c'est que, dans le remous des idées qui se produisait, les membres fidèles des Eglises tant libre que nationale restaient pour la plupart, en Suisse romande, des adeptes convaincus de l'orthodoxie et en particulier du dogme de l'inspiration littérale.

En ce qui concerne plus spécialement l'Eglise libre, c'est dans le sens orthodoxe que la majorité de ses membres comprenaient la confession de foi qui était à la base de ses statuts. De là équivoque entre les fidèles et le pasteur qui, ayant donné son adhésion à la confession de foi, ne l'interprétait pas dans le sens couramment admis par l'Eglise. Le fait que ce pasteur aurait pu au préalable et comme candidat au saint ministère exposer loyalement ses idées devant une Commission de consécration et être accepté par elle, ce fait ne levait pas nos scrupules, puisqu'en réalité l'équivoque n'en subsistait pas moins.

Il nous semblait à tort ou à raison que là n'était pas le seul malentendu et qu'il en était un autre en rapport avec nos préoccupations de l'ordre social. L'Eglise libre en effet nous paraissait dans ce domaine vivre surtout du souvenir de ses origines; et certaines formes de piété, que les circonstances spéciales et précaires de sa fondation avaient fait naître spontanément et qui se justifiaient à ce moment, ne correspondaient plus en fait à la vie telle qu'elle était réellement vécue dans l'Eglise. Et cela nous paraissait grave à une époque où, pour agir efficacement, l'accord entre l'idéal affirmé et la manière de vivre était indispensable.

Cette équivoque dont notre jeunesse intransigeante exagérait la portée s'ajoutait à celle qui de toute évidence s'imposait à nous dans le domaine théologique et sur laquelle il me sera permis d'insister; car je crois que le problème de la confession de foi est devenu plus actuel que jamais dans le protestantisme contemporain; il commande en un sens toutes les tentatives de rapprochement qui ont été faites à Stockholm et à Lausanne; il commande également la vie de chaque Eglise particulière, même de celles qui n'ont point de symbole confessionnel et qui souffrent de cette lacune. La raison de cette importance est facile à discerner.

Le XIX^e siècle a été le siècle de l'individualisme et du subjectivisme dans tous les domaines que les méthodes de la science dite positive ne peuvent atteindre. On se rend compte maintenant que ce subjectivisme doit comporter des limites. Même pour vivre spirituellement une société a besoin d'une base commune d'idées. Mais cette base, où la placer et comment la définir? A ce point de vue les réflexions qui suivent peuvent avoir quelque intérêt.

Pour René Guisan et pour moi la difficulté soulevée par la confession de foi de l'Eglise libre se concentra tout naturellement sur le

fait de la résurrection de Jésus-Christ comme résumant les problèmes qui concernent le miracle, la révélation et d'une façon plus générale l'action de Dieu dans la nature et l'histoire de l'humanité.

Or le terme « ressuscité » peut éveiller dans l'esprit du croyant deux jugements distincts, à savoir : l'affirmation d'un fait qui se serait passé conformément aux récits évangéliques, et d'autre part l'affirmation que Jésus-Christ n'a pas été anéanti par la mort, mais qu'il vit actuellement auprès de Dieu son Père, étant à tout jamais le Chef suprême de l'Eglise.

Ces deux affirmations sont-elles absolument solidaires comme l'affirme l'orthodoxie ou bien la seconde a-t-elle sa valeur indépendamment de la première, comme de plus en plus nous en avions la conviction ?

Je ne veux pas ici discuter à fond la question du miracle. Je me bornerai à quelques traits essentiels en présentant au préalable la remarque suivante : René Guisan était historien dans l'âme ; il ne s'intéressait que subsidiairement aux sciences exactes et naturelles et dans ce domaine c'est le problème du déterminisme qui le préoccupait surtout. Or, chose curieuse, les résultats auxquels aboutissaient ses réflexions sur le terrain historique coïncidaient d'une façon frappante avec les conclusions auxquelles j'étais amené en étudiant la nature des axiomes et propositions premières qui sont à la base des sciences exactes et naturelles. Cela étant, les considérations qui suivent au sujet du miracle sont notre œuvre commune et je vais essayer de les exposer aussi brièvement que possible.

Tout d'abord, en ce qui concerne les miracles et la révélation, la toute-puissance de Dieu ne saurait être mise en cause. Dieu n'est en rien limité dans son action, sinon par lui-même. Il peut à son gré faire flotter un morceau de fer à la surface de l'eau, faire parler une ânesse ou ressusciter les morts. Ce n'est donc pas sur ce point que doit porter le débat. La seule question qui se pose est de savoir comment Dieu a agi et agit encore dans la nature et dans l'histoire de l'humanité.

Or dans le sujet qui nous occupe les récits bibliques sont les seuls documents qui nous renseignent sur la naissance, la vie, la mort de Jésus-Christ et les événements qui l'ont suivie. La bonne foi des témoins qui ont rapporté ces faits ne saurait, comme la critique historique l'a démontré, être en général suspectée. Mais cette bonne foi, à elle seule, ne suffit pas. Un témoin peut raconter l'événement

qu'il a vu ou dont on lui a parlé d'une façon qui ne correspond pas à la vérité. En fait, au premier siècle de l'ère chrétienne, la croyance à des miracles tels que l'Ancien et le Nouveau Testament nous les rapportent était courante dans tout l'empire romain, même au sein de la société cultivée, et souvent les miracles profanes sont historiquement attestés d'une façon plus directe que les miracles bibliques ; nous n'estimons pas cependant que ce soit là une raison suffisante de leur créance. Les uns et les autres sont du reste toujours considérés comme en contradiction avec ce que nous appelons, nous modernes, les lois de la nature.

Cette conception, courante dans l'antiquité, s'est maintenue jusqu'à nos jours dans l'Eglise catholique, preuve en soient les miracles de Lourdes, avec cette restriction toutefois que les résurrections des morts, à partir de l'âge apostolique, ne se produisent plus guère.

Du côté protestant on accepta d'abord tous les miracles rapportés par les livres bibliques en rejetant ceux qui ne figuraient pas dans ces livres ; plus tard et à mesure que le déterminisme, tel que la science le concevait, s'imposait aux esprits, on écarta les miracles de l'Ancien Testament, puis une partie de ceux du Nouveau Testament, pour ne retenir finalement que les actes miraculeux concernant Jésus-Christ ou accomplis par lui.

Seulement, pareille attitude est difficile à maintenir en présence même des textes bibliques. Par exemple, au moment où Jésus meurt sur la croix, des saints ressuscitent et sortent de leurs sépulcres et ce fait a pour l'auteur sacré qui le rapporte la même réalité physique que la résurrection de Jésus.

Faut-il dans ces conditions et en s'inspirant de Kant adopter les conceptions de Ritschl, c'est-à-dire envisager deux mondes, dont l'un, le monde sensible, serait soumis à une nécessité rigoureuse et dont l'autre, le monde nouméenal, serait le théâtre de l'activité libre de l'esprit ? Mais dans l'être humain l'âme et le corps s'unissent étroitement et dans l'histoire de l'humanité les facteurs physiques et spirituels se conditionnent sans cesse les uns les autres. Par conséquent si le déterminisme historique équivaut à une nécessité inéluctable, il rend impossibles la révélation et l'action rédemptrice de Dieu.

Il semble dès lors qu'il faille absolument opter entre l'orthodoxie et un libéralisme théologique qui nie en fait les aspirations les plus profondes de la piété.

Mais ce dilemme est-il fondé ? C'est ici qu'intervient la critique

des principes et des méthodes scientifiques telle qu'elle a été formulée à la fin du XIX^e siècle par les savants eux-mêmes. Cette critique, comme Emile Boutroux l'a si bien montré, permet de distinguer entre la nécessité et le déterminisme proprement dit ou liaison constante de phénomènes. En fait le déterminisme seul est donné dans les choses ; il est le point d'appui obligé de toute activité libre de l'esprit, mais c'est à tort que les sciences l'érigent en nécessité inflexible, car il renferme des éléments de contingence.

D'autre part, après les études pénétrantes d'Henri Bergson sur les données immédiates de la conscience, le déterminisme historique se trouvait battu en brèche ; en particulier les vues de Taine sur l'influence exclusive du milieu et de l'hérédité se révélaient de plus en plus caduques et arbitraires.

Pour le dire en passant le développement des sciences physico-mathématiques au XX^e siècle devait confirmer, sinon dans les termes employés, du moins dans leur tendance, les conclusions ci-dessus.

En effet une étude approfondie des mathématiques et de la physique montre combien est artificiel le cadre *a priori* dans lequel Kant les a enfermées. D'autre part on a été amené à distinguer divers types de déterminisme. Il en résulte que le déterminisme explicite de la mécanique classique, sur lequel est fondé le concept de lois rigoureuses et nécessaires, est l'exception. C'est un cas privilégié, un cas-limite du déterminisme implicite ou statistique, lequel porte sur des ensembles de faits et non sur un fait particulier pouvant être envisagé dans toutes ses conditions initiales. En général et sitôt qu'il s'agit d'un fait isolé, le seul déterminisme possible est celui du comportement.

* * *

Grâce aux considérations que je viens d'exposer deux choses nous paraissent certaines.

D'une part la foi chrétienne n'a de sens que dans l'affirmation d'un Dieu vivant qui agit dans la nature et au sein de l'humanité ; cette affirmation ne saurait être niée par une recherche scientifique qui reste consciente de ses postulats et de ses limites. Seulement il nous est impossible de dire à quel moment précis et à quel endroit de la trame du réel Dieu oriente les faits et les événements de façon à les faire concourir à tel ou tel résultat, et la science trouve toujours dans le monde sensible de quoi accrocher ses lois.

D'autre part les miracles dont la Bible nous a transmis le récit n'ont certainement pas eu lieu tels qu'ils sont rapportés. En ce qui concerne la résurrection du Christ le seul fait qui soit bien établi, c'est la foi que les disciples ont eu en la résurrection de leur Maître ; mais historiquement il ne paraît pas possible, telle que celle-ci est racontée, d'en admettre toute la teneur.

Cela étant, nous ne pouvions en toute conscience adhérer à une profession de foi dans laquelle le terme « ressuscité » était interprété par la grande majorité des fidèles dans un sens traditionnel, à l'exclusion de tout autre, et il fallait à notre grande tristesse renoncer à entrer dans une Eglise qui nous était chère à tous égards.

Cette conviction née au cours de nos études alla en s'affermisant et c'est pourquoi, celles-ci étant achevées (et alors que nous étions tous deux à Paris), nous fîmes, sur le désir de plusieurs amis, paraître en 1902 dans la *Revue de théologie et de philosophie* un article dans lequel nous exposions les inconvénients, pour la vie intérieure d'une Eglise, de toute confession de foi à caractère dogmatique.

En même temps que paraissait cet article, l'Eglise libre résolut, pour des raisons pratiques, de reviser sa Constitution ; car aux débuts, sauf erreur, le problème de la confession n'était pas mis en cause. A la même époque également nous fûmes l'un et l'autre appelés à remplir comme pasteurs deux postes voisins qui étaient devenus vacants dans la vallée de la Broye. A cet appel nous répondîmes affirmativement, sous condition de ne prendre aucun engagement doctrinal et de réserver notre décision sur ce point, jusqu'au moment où la nouvelle constitution de l'Eglise aurait été élaborée. Les deux paroisses intéressées et la Commission synodale, en acceptant cette réserve, firent preuve d'une largeur d'esprit qu'il me sera permis de souligner ici.

* * *

Sitôt entré en fonctions René Guisan se révéla pasteur dans l'âme et prêtre dans toute l'acception du terme. Ses prédications à la fois sobres et riches allaient au cœur de ses auditeurs, comme aussi l'affectionnée et constante sollicitude avec laquelle il suivait leurs soucis et leurs joies ; bien que son ministère à Moudon n'ait duré que deux ans, il y a laissé des traces profondes.

Cette pratique du ministère se révéla du reste pour chacun de nous féconde relativement au problème qui nous préoccupait et dont la solution nous tenait de plus en plus à cœur.

En particulier, sur la nécessité de dissiper les équivoques entre laïques et pasteurs, René Guisan publia dans *L'Eveil* de Moudon une série d'articles (17 et 20 février, 5 et 12 mars 1904) dans lesquels il rend compte de conférences de vulgarisation que donnait au temple M. Louis Goumaz, alors pasteur à Thierrens.

M. Goumaz, écrit-il, se propose de faire connaître les résultats de la science théologique qui jusqu'ici n'ont guère franchi les murs des universités et des cercles savants.

C'est là une tentative aussi nécessaire que délicate. Nécessaire au premier chef...

Car il faut que le public religieux, dans l'intérêt même de la foi chrétienne, soit mis au courant de travaux qui,

sur beaucoup de points, ont modifié totalement les idées généralement reçues. Le jeu de l'autruche ne serait pas digne de la part des héritiers des réformateurs ; nos pères du XVI^e siècle nous ont appris qu'une conviction ne vaut que dans la mesure où elle est le fruit d'une lutte et d'une expérience personnelle et que rien ne doit prévaloir contre la vérité, seule atmosphère dans laquelle la conscience religieuse puisse vivre et s'épanouir. Ce jeu n'est pas seulement indigne, il est fort dangereux, à notre époque plus que jamais.

En effet les idées nouvelles pénètrent déformées chez les croyants ; elles les rendent perplexes et souvent les détachent de leur Eglise, dans laquelle ils n'ont plus confiance.

Il y a bien des années déjà que les Eglises auraient dû se mettre à l'œuvre en préparant les esprits, en instruisant les laïques, en leur montrant que les travaux de la science moderne étaient nécessaires, qu'ils n'avaient pas pour unique résultat l'anéantissement des convictions personnelles, que bien au contraire ils étaient la seule arme dont les défenseurs convaincus du christianisme peuvent aujourd'hui se servir avec quelque chance de succès. Nous n'avons pas à examiner ici quelles sont les causes qui ont empêché les Eglises d'instituer ce ministère d'instruction et d'initiation ; ce qu'il importe de mettre en lumière, c'est qu'aujourd'hui la tâche s'impose à elles avec une impérieuse nécessité. A nos yeux, l'idéal serait que chaque Eglise comme telle se mît à l'œuvre et que les questions en litige fussent abordées dans un esprit aussi positif que sincère du haut de la chaire (ce qui ne veut pas dire dans la prédication)...

La tentative est donc nécessaire ; nous avons ajouté qu'elle est délicate ; il ne sera pas difficile de le montrer en quelques mots.

Qu'il le veuille ou non, tout croyant a sa théologie, intimement unie à sa foi dont elle est issue et dont il ne la distingue souvent pas ; cette théologie est son bien précieux, il ne saurait en modifier la formule sans douleur et sans inquiétudes. De pareils scrupules sont si naturels et si respectables que nous

estimons qu'ils doivent constituer le premier facteur dont le théologien tiendra compte lorsqu'il entreprendra l'œuvre d'éducation telle que nous l'avons esquissée plus haut. Il devra chercher dans la foi vivante de ceux auxquels il s'adresse le terrain sur lequel il fondera toutes ses démonstrations ultérieures... L'essentiel en tout cela, c'est d'être positif et de montrer que si l'on se débarrasse des formules du passé, c'est parce qu'on y a été contraint au nom de la vérité et dans l'intérêt de la vie religieuse elle-même.

Il ne faut pas oublier non plus que les résultats des travaux historiques et critiques sont loin d'être définitifs.

On doit se le rappeler et user d'une extrême réserve et d'un doigté exercé quand on veut exposer ces résultats jugés acquis.

Enfin, après avoir rendu compte du contenu des conférences de M. L. Goumaz et fait sur certains points des réserves, René Guisan termine par la réflexion suivante :

Tant que les hommes iront chercher au contact du Christ le secret de la vie véritable et les forces nécessaires à la vie quotidienne ; tant qu'il y aura des âmes croyantes et vraiment convaincues, les dogmes naîtront et mourront, et cela dans l'exacte mesure de l'intensité de la foi et de la grandeur des problèmes humains qu'elle sera appelée à résoudre.

* * *

Quant à la confession de foi, la vie en commun des paroisses nous montrait qu'il était difficile à une Eglise, surtout à une Eglise libre, de s'en passer entièrement. Mais comment la formuler de manière à éviter les difficultés qui nous arrêtaient ? C'est alors qu'un soir l'illumination se fit rapide et précise. Nous étions allés aider notre ami Gustave Nicod à ramasser du trèfle sur un pré. Et tout à coup, au moment où le soleil couchant dorait les monts de Villarzel, l'un de nous s'écria : « Mais une confession de foi ne doit pas être autre chose qu'une prière. Quand les premiers martyrs allaient être jetés dans les arènes pour y être dévorés, le symbole des apôtres par lequel ils professraient publiquement leur foi était en même temps un acte d'adoration. Il doit en être de même pour les Eglises de tous les temps. Les affirmations fondamentales qui alimentent leur vie doivent jaillir comme une prière adressée au Dieu vivant et éternel qui en est la source. Cette prière devient ainsi un témoignage vis-à-vis du monde, un symbole de ralliement qui groupe et non une formule qui écarte ».

Pénétrés de cette idée, nous eûmes tôt fait de rédiger avec joie et confiance une brochure dans laquelle nous exposions nos vues et qui

avait pour titre *La Confession de foi de l'Eglise libre du Canton de Vaud* (juillet 1904). Par cette brochure nous désirions faire connaître en toute simplicité les raisons pour lesquelles une confession de foi, au lieu d'énoncer une doctrine, devait exprimer avant tout l'expérience fondamentale faite par les chrétiens de tous les temps, bien mieux encore être une prière adressée à Dieu et nous disions :

De cette manière l'Eglise reste à l'abri des éléments qui sont préjudiciaux à sa vie et à son développement. Ce qui préserve le chrétien dans sa vie intérieure, ce ne sont point avant tout les idées qu'il a sur tel ou tel sujet, mais l'expérience qu'il a faite au contact de Jésus-Christ. La conviction du péché, la certitude du pardon que par Christ nous trouvons en Dieu, le désir de la sainteté, voilà ce qui est incompatible avec la vie mondaine et ce qu'une profession de foi relèverait nettement sans faire tort à l'expérience individuelle de la foi.

Quant aux courants de pensée qui pourraient nuire à l'union vivante de ses membres,

l'Eglise pourra prendre les précautions qu'elle jugera nécessaires ; la commission chargée d'examiner les candidats au ministère peut continuer à agir comme par le passé et cette mesure sera sans doute suffisante.

Grâce au changement que nous demandons, une plus grande franchise pourra régner dans l'Eglise sur les questions de doctrine ; les graves malentendus dont nous parlions plus haut seront largement atténués, peut-être même évités.

Pour terminer, et à titre d'exemple, nous proposons le projet suivant de confession de foi :

L'Eglise libre se rattache par l'unité de l'esprit à l'Eglise apostolique et aux Eglises de tous les temps qui, sur le témoignage des Ecritures saintes, ont proclamé le salut gratuit par Jésus-Christ. Recherchant avant tout l'union vivante des volontés et laissant à Dieu le jugement des cœurs, elle proclame en ces termes l'acte de foi et d'adoration qui groupe ses membres :

« O Dieu, notre Père en Jésus-Christ, nous reconnaissons en ta sainte présence que nous sommes pécheurs et dignes de condamnation. Mais tu nous as aimés le premier ; dans ta miséricorde infinie tu nous offres en Christ pardon, délivrance et dès maintenant la vie éternelle. C'est à lui, vivante et sainte révélation de ton amour, que nous désirons nous attacher d'un cœur de plus en plus sincère, afin de vivre pleinement en toi ; de pouvoir faire ta volonté, te servir dans la personne de nos frères et travailler à l'avènement de ton règne.

» Veuillez, ô notre Dieu, par la puissance de ton Esprit, subvenir à notre faiblesse et nous affirmer dans l'attente des réalités éternelles où tu seras tout en tous.

» A toi soit la gloire en Jésus-Christ, aux siècles des siècles ! Amen. »

Survinrent les synodes de Vevey (novembre 1904) et de Morges (janvier 1905). Nous les attendions avec anxiété, réalisant combien était grave la question engagée. Ce que furent ces synodes, il serait hors de propos de le raconter ici. Nous étions enveloppés par la sympathie de tous, laïques, pasteurs et professeurs. L'attitude de M. Charles Porrret en particulier nous touchait vivement, car son orthodoxie l'obligeait à juger nos vues dangereuses. La sollicitude que l'on nous témoignait aurait pu nous ébranler.

Mais nous avions la conviction de représenter un principe auquel plusieurs parmi la jeune génération étaient attachés, à savoir : H. Miéville, S. Gagnebin, M. Vuilleumier, P. Bovet, H. Reverdin, D. Lasserre, pour ne citer que ceux-là.

En fait et relativement à la signification historique des récits de la résurrection une interprétation officielle fut donnée à Vevey, puis confirmée à Morges.

Dès lors il fallut se séparer, séparation d'autant plus douloureuse que les sentiments d'affection réciproque subsistaient intacts entre l'Eglise libre et nous.

* * *

Durant les mois qui précédèrent et qui suivirent ces deux synodes M^{me} Guisan eut une attitude admirable de tendresse maternelle, de piété et de sympathie compréhensive. Sans saisir exactement le fond du débat théologique, elle réalisa parfaitement le sérieux des scrupules qui arrêtaient son fils ; elle s'inclina avec respect devant sa décision et le laissa entièrement libre d'organiser son avenir comme il le jugerait bon.

Le 8 février 1905, par exemple, elle lui écrit :

Combien de fois ma pensée te cherche à Moudon ; comme je voudrais t'accompagner dans tes visites, m'asseoir près de toi dans ta chambre... J'ai par moment des bouffées de tant de soucis, de si grandes angoisses que je ne sais comment je vis ; ce n'est que la moitié de moi-même qui va son chemin et je cache le reste qui ne peut se dire à tout le monde... et pourtant c'est là, vivant et tragique, au plus profond de moi-même.

Le 22 février 1905 :

Je pense sans cesse que tu dois écrire à la Commission synodale et comment tu le feras ; puis ce qui me paraît plus difficile encore, c'est de dire ta décision à l'Eglise de Moudon, d'arriver à en parler avec ces gens que tu aimes, qui te le rendent et qui ont le droit d'être informés par toi, bien que

tu aies été envoyé par la Commission synodale ; je vois une série d'heures sombres à traverser où tu auras plus que jamais besoin de demander que la lumière et la force te soient mesurées d'En-haut.

Le 8 avril 1905 :

Quand tu auras copié ta lettre (1), tu me la montreras ; j'espère que ces messieurs l'auront comprise, sans qu'il y eût rien pour les blesser. Je voudrais que tu te sentes très libre dans les idées que tu peux avoir pour l'avenir. Tout est bien vague encore, je le sais, puisque d'ici à la fin de ta thèse il peut se passer bien des choses. Si la pensée d'une activité selon ton goût et à Lausanne m'avait paru si heureuse, je sais que tu peux avoir le désir de travailler hors du pays ; tu es à un âge où tu sais ce que tu te veux et je ne veux pas être un obstacle sur ta route...

Avril 1905 :

Tu passes par une voie douloureuse, mon cher René, et crois bien que j'en parcours avec toi toutes les étapes, affligée de ne rien pouvoir faire pour te soulager et t'aider. Si la lumière se fait plus tard, tu auras été mûri par l'adversité ; mais j'ai bien besoin de me répéter qu'à chaque jour suffit sa peine ; je voudrais voir en avant...

Le 2 octobre 1905 :

Bien cher enfant, j'ignore encore si nous nous verrons demain soir ; mais j'ai besoin de te dire combien particulièrement je te suivrai du cœur demain (2). Tu te trouves dans une position bien étrange de quitter une tâche à l'âge où justement on la commence, de te retrouver sans bien savoir où tu vas, comme si tu avais dix ans de moins. Il y a là matière à réflexion, à angoisse ; il faut bien que nous nous disions chacun que le fil de notre vie n'est pas entre nos mains et que nous avons à obéir, à marcher, sans pouvoir toujours comprendre... et puis je me dis que nous voyons si peu et si mal avec nos esprits bornés. Il me semblait hier qu'il y a pourtant des cas où il n'y a guère de place pour la reconnaissance, tandis que M. Gagnebin (3) à la Chapelle de Martheray la recommandait en tous temps. J'ai pensé alors à la sympathie compréhensive qui t'a entouré ces deux ans, aux précieux liens qui se sont formés et dureront, j'y compte bien. Tu aurais pu tomber sur une paroisse à l'esprit étroit, hostile et où tu aurais bien souffert. Et puis ces quelques mois de vie que nous aurons ensemble me sont bien doux ; je m'en veux de ne pas m'en réjouir sans arrière-pensée, parce qu'ils sont achetés bien cher ; mais ils ont leur prix immense et j'y vois un secours précieux...

Que Dieu te bénisse, mon bien cher René, qu'Il veuille bientôt éclairer ta voie et en tout cas faire tourner à ton plus grand bien le temps d'épreuves par lequel tu dois passer ; nous le partageons avec toi et voudrions te l'alléger.

(1) Adressée à la Commission synodale. — (2) Jour anniversaire de René Guisan, qui avait alors trente et un ans. — (3) M. Henri Gagnebin, pasteur.

* * *

Comme je l'ai dit, la séparation d'avec l'Eglise fut douloureuse. Les pasteurs qui au sortir de leurs études théologiques sont entrés dans le ministère pour ne plus le quitter ont peine, sinon à le comprendre, du moins à le réaliser. Etre privé subitement du milieu spirituel (*communio sanctorum*) dans lequel on vivait, c'est éprouver une solitude intérieure difficile à supporter, et nous en faisions la dure expérience.

Au cours de nos années de pastorat nous avions lu avec passion la *Vie de saint François d'Assise* par Paul Sabatier, en nous demandant s'il était possible, sous une forme ou une autre, de réaliser dans notre monde moderne ce que saint François avait fait au XIII^e siècle. Ce projet effleura notre esprit au moment où nous dûmes quitter l'Eglise.

Mais le mont Sauvabelin n'est pas le mont Subasio et la vie économique du monde moderne se prête mal à la création dans le protestantisme d'un ordre mendiant.

Je fus obligé pour ma part d'accepter dans une école de commerce un enseignement qui ne correspondait pas à mes goûts.

* * *

Quant à René Guisan, que sa situation matérielle laissait plus libre de ses mouvements, il fut sollicité de fonder une Eglise, ou du moins un groupe qui, en toute liberté, se vouerait à des tâches sociales et théologiques. Après mûre réflexion il s'y refusa obstinément : on ne crée pas sans nécessité une Eglise sur un différend théologique qui par la force des choses jouera un rôle discriminatif et qui rétrécira, au lieu de la vivifier, la piété chrétienne.

Et c'est peut-être à ce moment et au cours des années qui ont suivi que René Guisan m'est apparu le plus admirable. Il reste à Lausanne auprès de sa mère et de sa sœur, attendant que Dieu lui montre sa voie ; il accepte les occupations, si humbles soient-elles, qui se présentent sur son chemin ; il se dévoue corps et âme aux Unions chrétiennes, à la Maison du peuple et il s'occupe avec sa mère et sa sœur d'œuvres charitables ; il donne quelques leçons à l'Ecole Vinet dont il devient plus tard le directeur⁽¹⁾ et entretient une correspondance active avec ses anciens élèves des Batignolles.

(1) Voir sur cette activité : *Journal de l'Association des anciennes élèves de l'Ecole Vinet*, juin 1934.

Il n'abandonne pas pour autant ses études théologiques. Livres et revues, déjà à cette époque, s'accumulent sur sa table et, toutes les fois qu'il a un moment de loisir, il lit et note tout ce qui lui paraît digne d'intérêt ; il le fait sans autre but que la recherche de la vérité, car rien ne peut lui laisser entrevoir qu'un jour viendra où il pourra utiliser tant de trésors amassés.

Cette longue patience, cette fidélité dans les tâches quotidiennes, cette soumission à la volonté de Dieu dans le présent, quoi qu'il doive arriver plus tard, trouvèrent enfin leur récompense et leur raison d'être et je ne puis ici m'empêcher de songer à la parole du Maître : « Parce que tu as été fidèle en peu de choses, reçois le gouvernement de dix villes ».

En effet l'horizon qui pendant plusieurs années avait été incertain s'éclaircissait peu à peu. Tout d'abord, en 1913, MM. H. Vuilleumier et Ph. Bridel remettent la *Revue de théologie et de philosophie* entre les mains de René Guisan et de Maurice Vuilleumier avec liberté entière de l'administrer comme ils l'entendaient.

Après les tâtonnements du début et d'entente avec les amis qui formaient le Comité de rédaction, René Guisan maintint à la Revue les traits qui l'avaient caractérisée dès ses origines et qui la caractérisent encore : largeur d'idées, mais souci constant de la vérité et des besoins de la vie spirituelle.

Un autre événement capital se produisit. En 1917 M. Charles Porret fut contraint, par son âge et par l'état de sa santé, d'abandonner la chaire de Nouveau Testament qu'il avait magistralement occupée à la Faculté libre de théologie. A l'étonnement de plusieurs il exprima le vœu de voir René Guisan lui succéder. Ce vœu pouvait surprendre, en effet, puisque Charles Porret et René Guisan avaient relativement aux postulats de la méthode exégétique des idées très opposées.

Mais sur un point ces deux théologiens communiaient dans une même pensée et un même sentiment, c'est sur l'humble soumission vis-à-vis des besoins vitaux de l'Eglise et sur le respect sacré envers les droits de la piété. Que le vénéré Charles Porret ait eu l'intuition de ce qu'était René Guisan à ce point de vue prouve combien était grande sa pénétration psychologique. Il n'en reste pas moins admirable pour avoir passé outre à des divergences théologiques qu'il tenait pour capitales.

René Guisan fut profondément ému par le désir d'un maître en

qui il avait une confiance absolue et pour lequel il avait toujours manifesté une profonde vénération. En regard des événements de Vevey et de Morges le fait lui apparut à bon droit comme extraordinaire et miraculeux. Plus que jamais il se sentit entre les mains de ce Dieu qui dirige ses enfants et réalise dans leurs vies ce qui à vues humaines est impossible.

Les scrupules vis-à-vis de la confession de foi subsistaient cependant entièrement. Ni les exhortations amicales de ses futurs collègues, ni les lettres officieuses qu'il recevait à ce sujet ne parvenaient à les lever.

Je ne puis, me disait-il dans nos rencontres ou dans ses lettres, je ne puis rentrer sans autre dans l'Eglise. Je ne le puis au nom du passé ; car à Vevey la confession de foi a reçu une interprétation officielle qui n'a jamais été par la suite démentie et qui pour les conservateurs subsiste tacitement.

Je ne le puis au nom de la pratique présente. La Commission de consécration, lors de l'examen des candidats au saint ministère, passe souvent outre à l'interprétation consacrée à Vevey et l'équivoque subsiste parmi les fidèles.

Je ne le puis enfin au nom de l'avenir ; car entrer dans l'Eglise à la faveur d'un compromis, ce serait d'emblée paralyser l'action que je pourrais y déployer.

Et il ajoutait :

Il faut qu'on comprenne qu'il ne s'agit plus ici d'orthodoxie, de libéralisme, etc. La question est beaucoup plus haute et dépasse tous ces cadres, périmés du reste. Il s'agit de savoir si un homme qui a éprouvé la valeur des vérités chrétiennes auxquelles il s'alimente chaque jour a le droit de vivre, à la grande lumière, dans l'Eglise libre et d'y rester lui-même. Notre « simplicité » n'est pas autre chose. Je serais orthodoxe que cela ne changerait rien à mon attitude : nous ne voulons pas d'une règle de doctrine sous forme extérieure ; celle-ci doit être assez vivante au sein de la communauté pour que chacun se sente à la fois pleinement libre et volontairement asservi vis-à-vis d'elle. C'est un point qu'il ne faut pas se lasser de répéter. Nos objections à la confession de foi ne viennent pas de réserves sur des questions de détail, mais sur sa portée doctrinale et l'usage qu'on en veut faire comme norme dans ce domaine. Peu importe alors que nous soyons orthodoxes ou libéraux, puisque ces mots ne signifient plus rien pour nous.

On se rend compte, sans que j'aie besoin d'insister, combien fut douloureuse pour René Guisan cette période de pourparlers. Etre si près de réaliser une vocation qui lui tenait particulièrement à cœur et qui était sa raison d'être, et pourtant être contraint par fidélité à sa conscience de ne pas l'accepter ! Mais, si René Guisan fut angoissé,

il attendit avec confiance, persuadé que, si l'obstacle ne pouvait être levé, c'est Dieu qui aurait jugé bon qu'il en fût ainsi.

Les difficultés cependant furent aplanies et voici comment. René Guisan avait d'abord été appelé provisoirement et sans condition ; à ce titre il professa à la Faculté libre au semestre d'été 1917 et en hiver (1917-1918), période pendant laquelle un jury fut chargé de repourvoir définitivement la chaire. Celui-ci, avant de se prononcer, décida d'attendre le prochain synode afin d'y exposer à la fois son désir d'appeler René Guisan et les difficultés auxquelles ce désir se heurtait. Dans ce synode qui eut lieu à Vevey, en mai 1918, la Commission des Etudes expliqua en toute franchise les raisons qui l'avaient poussée à faire appel à René Guisan pour remplacer provisoirement M. Charles Porret ; puis il y eut de longs et fraternels débats où le problème de la résurrection de Jésus fut abordé avec non moins de franchise et finalement la « proposition Paul Laufer » fut votée en pleine et entière conscience de la portée qu'il fallait lui attribuer. En voici la teneur :

« Le Synode — plus que jamais attaché à la foi que l'Eglise s'est efforcée de proclamer dans les premiers articles de sa Constitution, et soucieux de l'unité spirituelle de l'Eglise — approuve la Commission d'inscription au registre des ministres de s'assurer de la foi des futurs ministres par leurs déclarations spontanées plus encore que par leur adhésion littérale au texte de la Constitution » (1).

Dès lors René Guisan put accepter sa nomination de professeur qui fut faite le 10 juin et, à l'ouverture des cours (automne 1919), expliquer dans quel esprit il donnait l'enseignement dont on avait bien voulu le charger.

* * *

Une fois entré dans le professorat et jusqu'à sa mort il déploie une double et intense activité, pratique et pastorale en même temps que didactique.

Au point de vue pratique il s'intéresse à toutes les manifestations religieuses du pays (Unions chrétiennes, camp de Vaumarcus, camp des éducateurs) pour ne mentionner que celles-là.

Fidèle à sa conviction que tout repose sur la confiance mutuelle,

(1) Voir *Le Lien*, juillet et août 1918. Cf. Ph. BRIDEL, *Les principes de l'Eglise évangélique libre du Canton de Vaud*, p. 13, 33 à 36. Chapelle des Terreaux, Lausanne 1928.

il s'occupe, dans l'Eglise libre et plus tard dans l'Eglise nationale, de la vie individuelle des paroisses et il cherche en outre à établir entre elles et leurs Facultés respectives de théologie (professeurs et étudiants) des rencontres étroites et fréquentes. A plus forte raison est-il préoccupé du contact à réaliser entre les deux Eglises elles-mêmes. Dans son discours d'installation comme professeur ordinaire à l'Université

il faut, dit-il, aider à la compréhension intime que doivent rechercher deux Eglises appelées à travailler côte à côte dans le pays.

Et dans l'un de ses agendas en 1923 il précisait comme suit sa pensée sur ce point :

Peut-être pourrait-on élargir au sein de l'Eglise libre le professionisme strict par un multitudinisme qui s'inspirerait d'une tradition libriste familiale. Il faut d'autre part abandonner les discussions ecclésiastiques dans la mesure où elles pourraient aigrir nos rapports avec l'Eglise nationale. Nous devons sentir en nous comme une douleur qui est nôtre les peines qu'elle traverse et soutenir de notre sympathie et de notre affection tous les efforts qu'elle fait pour sauvegarder et augmenter son autonomie spirituelle. C'est seulement de cette manière que notre pays se trouvera prêt, ecclésialement et religieusement parlant, à faire face à des événements que nous ne saurions prévoir.

Ces préoccupations, que l'on ose à peine qualifier de « pratiques » tant elles ressortent à l'ordre spirituel, n'empêchaient nullement René Guisan de remplir avec ardeur sa tâche de professeur (1).

* * *

Les longues années d'attente l'avaient admirablement préparé à cette tâche absorbante, car dès le temps de ses études il avait pris l'habitude de classer dans diverses enveloppes ou encore de noter

(1) Rappelons à ce propos que René Guisan fut à diverses reprises doyen de la Faculté de théologie de l'Eglise libre, inaugurant chaque fois son décanat, comme il est d'usage, par un discours d'ouverture. Voici les sujets qu'il traita à cette occasion : *Les idées de Charles Secrétan sur l'Eglise*, octobre 1919. — *La conception paulinienne de l'Eglise*, octobre 1924. — *Y a-t-il deux exégèses, deux méthodes pour interpréter le Nouveau Testament?* octobre 1929. — *Le secret messianique*, octobre 1933.

Nommé professeur à la Faculté de l'Université, il y fit, le 1^{er} novembre 1928, une leçon d'ouverture sur *La valeur du canon du Nouveau Testament*. Son discours d'installation comme professeur ordinaire fut prononcé à l'Aula le 1^{er} décembre 1932. Nommé doyen pour la période 1932-1934, il donna en octobre 1932 une étude sur la *Chaire de dogmatique* de cette Faculté ; au semestre d'été 1933, une méditation sur : *Rachetez le temps, car les jours sont mauvais*, Eph. v : 16 ; en novembre 1933 une méditation sur : *Personne n'a jamais vu Dieu*, Jean 1 : 18.

dans de petits carnets bleus tout ce qui lui semblait de quelque importance : articles de journaux, indications bibliographiques découpées dans des catalogues, passages tirés des auteurs les plus variés, résumés plus ou moins longs d'articles de revue ou même de volumes. Le champ ainsi parcouru était aussi vaste que possible. Qu'il s'agisse des origines du christianisme, du catholicisme, du protestantisme, de la politique, de la littérature ou des questions sociales, les auteurs anciens de langues grecque ou latine, les auteurs modernes de langue française, allemande ou anglaise étaient mis à contribution. Grâce au système de classement adopté, le butin amassé de cette façon était toujours prêt à fournir les matériaux d'un cours, d'une conférence ou d'un sermon.

Les notes prises ont du reste très rarement un caractère personnel ; j'ai cependant relevé les deux suivantes :

« Bonstetten avait écrit à Stapfer :

Il est affreux que vous n'écriviez rien qui soit à vous. Il y a une espèce de modestie qui n'est qu'un manque de courage. »

Après avoir transcrit ce passage René Guisan ajoute ces simples mots :

A méditer et à s'appliquer à soi.

Ailleurs, il écrit :

Voici qu'on se met à rendre hommage à la personne et à l'œuvre de Daniel Halévy (BEAUNIER, Revue des Deux Mondes, 15 août 1923; DRIEU LA ROCHELLE, Nouvelle Revue française, 1^{er} octobre 1923). Je voudrais à mon tour parler de cet homme que j'ai tant aimé et suivi de si près et dont l'histoire intérieure me paraît assez proche de la mienne.

Au milieu des visites qu'il recevait ou faisait, à côté de ses courses au travers du pays, malgré toutes ses multiples occupations, René Guisan a toujours trouvé le temps de lire et de classer ce qu'il lisait. Comment s'y prenait-il ? On a peine à le comprendre.

* * *

N'être ni orthodoxe ni libéral, être libre vis-à-vis de la doctrine vivante de l'Eglise et s'y asservir cependant librement, ce sont là sans doute des conditions indispensables, mais plutôt négatives, pour le travail du théologien. Un professeur ne saurait en effet se borner, même en matière exégétique, à énumérer les diverses interprétations qui ont été données de la vérité chrétienne en s'appuyant sur les

textes qui l'ont transmise. Il doit forcément prendre position. Comment le faire de manière à respecter les droits imprescriptibles de la piété et de l'étude critique ?

J'ose à peine préciser, crainte de la trahir, l'attitude de René Guisan sur ce grave problème ; mais il me semble qu'éluder cette tâche ce serait être infidèle à sa mémoire.

Un point particulièrement délicat est de savoir si René Guisan, vers la fin de sa vie et sous diverses influences (entre autres celle de Barth), avait évolué vers des positions de plus en plus orthodoxes. Tout dépend de ce qu'on entend par orthodoxie. Si ce terme désigne des raisonnements métaphysiques rigoureusement déduits sur les deux natures en Christ, le péché originel, etc., René Guisan n'est jamais devenu plus orthodoxe qu'il ne l'avait été au temps de son pastorat. Mais si par orthodoxie on entend des affirmations de plus en plus nettes sur l'indigence de notre vie spirituelle, la grandeur incompréhensible de l'amour de Dieu et de sa grâce, sur le rôle unique, indispensable, exceptionnel et miraculeux de la personne du Christ dans l'œuvre de notre régénération et dans la vie de l'Eglise, alors René Guisan a de plus en plus explicité son orthodoxie. Il s'agit donc ici d'un approfondissement de la vie intérieure par la vérité évangélique plutôt que d'une évolution vers un système théologique nettement défini.

Une chose me paraît certaine en tout cas, c'est de la part de René Guisan un refus obstiné à s'inféoder à une dogmatique arrêtée dans tous ses détails ; car une pareille dogmatique impose forcément aux textes une interprétation systématique en décrétant que les événements rapportés par ces textes ont dû se dérouler de telle et telle façon. Il y a là un *a priori* qui repose sur une conception particulière du miracle et de la révélation, comme nous l'avons vu plus haut.

Or, suivant le point de vue adopté, ce sont les droits de la critique historique ou ceux de la piété qui se trouvent atteints et dans les deux cas on est infidèle à la vérité.

Le vrai problème qui se pose alors est de découvrir comment en fait Dieu a jugé bon d'agir et de se révéler dans l'histoire de l'humanité. Pour résoudre ce problème il me semble qu'en matière exégétique René Guisan ait adopté les lignes directrices suivantes :

Il y a tout d'abord une constatation historique qui s'impose, c'est que la Bible a toujours été la source vivifiante des doctrines professées par les Eglises.

Cette constatation est du reste conforme à l'expérience individuelle que chaque croyant est à même de faire.

La Bible renferme donc le message divin qui alimente la piété tant individuelle que collective.

D'après le catholicisme la pureté de ce message nous est garantie par le fait que la révélation de la doctrine s'est produite, une fois pour toutes, aux origines du christianisme et que l'Eglise catholique en a conservé intégralement le dépôt. Semblable conception paraît, du point de vue de la logique humaine, la plus conforme à la sagesse divine. En effet, comme le dit Malebranche, il est plus simple que Dieu, après s'être incarné dans la personne de son Fils, ait établi une Eglise qui, grâce à ses institutions, a seule qualité pour décider de la vérité des doctrines et indiquer quels ont été au cours des siècles les miracles accomplis par Dieu et ses serviteurs. Par ce moyen la voie du salut est assurée pour chaque croyant. ⁽¹⁾

Tout en rejetant le catholicisme, les protestants défenseurs de la théopneustie trouvent dans le dogme de l'inspiration littérale la même assurance, quant à la pureté de la doctrine.

Mais tout ce que nous savons concernant la composition des écrits sacrés, les circonstances dans lesquelles ils ont été rédigés et les modifications qu'ils ont subies avant d'être définitivement fixés, tout cela prouve que le message divin nous a été transmis par des hommes, inspirés sans doute par le Saint-Esprit, mais qui n'en étaient pas moins imprégnés de la mentalité de leur époque et faillibles par conséquent. Il faut donc dans la Bible distinguer ce qui est vraiment Parole de Dieu et ce qui est humain.

Et alors se pose le problème de rechercher pourquoi Dieu a jugé bon qu'il en soit ainsi. La raison dernière de cette conduite divine est apparemment la suivante.

La foi est une conquête quotidienne, en ce sens qu'elle est un acte de confiance quotidiennement renouvelé. Le croyant doit donc marcher de jour en jour dans la lumière et les ténèbres tout ensemble, afin de sentir constamment sa dépendance vis-à-vis de Dieu.

C'est pourquoi Dieu est à la fois le Dieu qui se révèle et le Dieu

(1) *Entretiens sur la métaphysique*. « Il faut ou que le Saint-Esprit révèle à chaque particulier ce qui est inspiré ou qu'il le révèle à l'Eglise pour tous les particuliers. Or l'un est bien plus simple, plus général, plus digne de la Providence que l'autre. » — « Il faudra à tous moments à chaque particulier une assistance du Saint-Esprit que les hérétiques refusent à toute l'Eglise lorsqu'elle est assemblée pour former ses décisions. Quelle extravagance, quel aveuglement, quel d'orgueil ! » (XIII^e entretien.)

qui se cache, le *Deus absconditus* dont parle Pascal. Son action dans le monde sensible et dans les cœurs est en même temps surnaturelle et naturelle ; elle est surnaturelle puisqu'elle ne se confond pas avec ce que la science appelle les lois de la nature ; elle reste naturelle en ce sens que nous ne pouvons pas dans la réalité sensible en isoler le mode, à la manière dont le chimiste sépare un corps d'un autre corps ou le médecin un remède de l'organisme sur lequel celui-ci agit (1).

Dieu garde donc jalousement le secret de son action ; mais les résultats de cette action n'en éclatent pas moins aux yeux du croyant et au cours de sa vie René Guisan en avait eu trop de preuves évidentes pour la mettre en doute.

S'il en est ainsi, la Bible renferme forcément une clarté éblouissante et des obscurités voulues de Dieu. La lumière brille dans tout ce qui concerne l'ascension progressive de la vie intérieure. Les obscurités d'autre part sont nécessaires ; car elles tiennent constamment en éveil cette vie intérieure et l'empêchent de s'endormir dans la sécurité d'un formalisme doctrinal ou de tomber dans la propre justice d'une dogmatique dénuée de charité et d'humilité ; elles obligent le croyant à faire sienne cette parole du Seigneur : *Ma grâce te suffit.*

Dans ces conditions l'exégète a une tâche bien simple, encore qu'infiniment délicate à remplir. Dans les textes qu'il étudie il mettra en évidence la lumière qui affermit la piété, la consécration et la soumission à la volonté divine ; de ce point de vue et par contraste il rendra compte des obscurités et des erreurs qu'une critique impartiale permet de démêler.

Que telle ait été la conviction de René Guisan et que dans ses cours universitaires il ait constamment cherché à la justifier, j'en trouve la preuve dans les sujets qu'il a étudiés avec le plus de prédilection, à savoir : les paraboles, l'évangile de Marc, l'évangile de Jean et son prologue, certaines épîtres de Paul, l'Apocalypse et enfin le secret messianique.

* * *

(1) Quand, écrivions-nous au *Lien*, saint Augustin dans le jardin de Milan et en pleine crise de conversion, entend chanter dans une maison voisine et à plusieurs reprises ces paroles : « Prends et lis » et qu'ouvrant les épîtres de l'apôtre Paul il y trouve le verset libérateur (Rom. XIII, 13), qui dira si c'est par des moyens naturels ou surnaturels que s'est dénouée la crise ? N'y a-t-il pas ici union intime de ce que nous appelons nature et surnature ?

La critique nous révèle que les paraboles sont les échos les plus immédiats de la prédication du Christ. Or les paraboles nous montrent comment les événements les plus ordinaires de la vie peuvent et doivent être transposés sur le plan spirituel ; car là seulement ils reçoivent leur vraie signification et nous renseignent du même coup sur les moyens employés par Dieu pour agir sur les âmes et dans le monde, moyens dans lesquels l'action immédiate de Dieu et la vie courante s'unissent étroitement.

Le prologue de Jean nous instruit de la même façon : *La lumière luit dans les ténèbres et les ténèbres ne l'ont point reçue*. Si en Jésus-Christ Dieu s'était manifesté d'une façon artificiellement surnaturelle, les ténèbres auraient été contraintes de le recevoir. Nous retrouvons ici le Dieu qui se cache et le Dieu qui se révèle, dans une union dont le lien nous échappe.

Certes Jésus, présence vivante de Dieu incarnée au sein de l'humanité, a dans l'humilité de sa condition fait éclater, comme le dit Pascal, son auguste origine. Il est autre chose qu'un modèle qu'il faudrait imiter et tous les concepts par lesquels nous voulons le définir se révèlent indigents, étriqués et inadéquats. C'est ce mystère que marque le terme de « préexistant » appliqué au Christ. Mais que signifie-t-il exactement au point de vue théologique ? Ici aussi lumière et obscurité. Ce qui est clair, c'est que la grâce et la vérité viennent de Jésus-Christ et qu'en lui nous contemplons Dieu le Père.

Il y a plus. Jésus-Christ lui-même a accepté de marcher au jour le jour dans la voie que Dieu lui traçait ; il a accepté d'être à la fois compris et méconnu, à mesure que se déroulait sa carrière, jusqu'au sacrifice qui en marquait le terme. Tout le « secret messianique », comme René Guisan l'a montré, est dans cette acceptation.

L'Apocalypse de Jean nous oblige à chercher quel est le vrai sens de l'eschatologie chrétienne. Elle est décevante et ténébreuse par tous les caractères qui l'apparentent aux eschatologies réalistes et matérialistes de son époque ; elle pousse les croyants de tous les temps à chercher dans les événements qu'ils vivent l'explication des rébus que posent la femme et le dragon ainsi que le chiffre 666 de la bête. Mais cette même Apocalypse devient lumineuse lorsqu'elle parle des certitudes éternelles qui jaillissent au sein même des épreuves dans le cœur du croyant. Là aussi Dieu éclaire et fortifie la vie chrétienne dans la fidélité aux devoirs de chaque jour, mais quant au couronnement dernier de cette vie chrétienne il en garde jalousement le secret.

La carrière de saint Paul était pour René Guisan une illustration non moins ferme de tout ce que nous venons de dire. Saint Paul en effet n'a pas été un témoin direct de la vie du Christ ; à la suite d'événements qui pour les uns sont naturels et pour les autres miraculeux, mais dans lesquels la foi discerne simplement l'action de Dieu, il se convertit et accomplit la grande œuvre missionnaire et épistolaire que l'on sait.

Et pourtant, bien que saint Paul ait été à vues humaines moins privilégié que les autres apôtres, sa foi n'en a pas moins été aussi ferme qu'on peut le souhaiter. Il y a quelques années, lors d'une visite que je fis à Pierre Lasserre (c'était peu avant sa mort) celui-ci me dit à brûle-pourpoint : « Lisez-vous les épîtres de saint Paul ? » et comme assez interloqué je répondais : « Mais oui, certainement », il ouvrit le Nouveau Testament et me lut l'admirable passage où saint Paul affirme que ni la mort ni la vie, ni les anges ni les dominations, ni les choses présentes ou à venir, ni les puissances, ni la hauteur ou la profondeur, ni aucune autre créature ne pourront jamais nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en notre Seigneur Jésus-Christ.

Et Pierre Lasserre d'ajouter : « Je ne crois pas que dans aucune littérature on puisse trouver un chant de joie aussi triomphant, un hymne de certitude aussi absolue en face du mystère à jamais insondable qui enveloppe les pauvres destinées humaines ».

Quand je racontai à René Guisan cette conversation, il me dit : « C'est vrai, la certitude est d'autant plus vive qu'elle brille dans les ténèbres ».

* * *

On voit mieux maintenant l'erreur des théologies dites libérale et orthodoxe. Identifier, comme le fait la théologie libérale, l'action divine avec l'enchaînement des causes et des effets tel que les sciences le conçoivent, c'est imaginer un mécanisme qui s'interpose entre Dieu et son œuvre et c'est engager l'homme à attendre de ce mécanisme et non du Dieu vivant et personnel aide et secours. D'autre part, affirmer avec telle orthodoxie le miracle comme étant une rupture visible de ce mécanisme, c'est accorder à ce dernier une existence qu'il n'a pas en réalité, c'est admettre que la science serait à même de constater la rupture et placer sa confiance dans des faits que la science, au nom de postulats et de procédés étrangers à la vie spirituelle, pourrait expérimenter. En fait c'est invoquer un critère de

l'existence de Dieu que les investigations scientifiques pourraient directement contrôler sur tel ou tel fait de l'ordre sensible. Or *personne n'a jamais vu Dieu ; si nous nous aimons les uns les autres, Dieu demeure en nous et son amour est parfait en nous.* (I Jean iv, 12.)

En particulier et relativement à la résurrection voici, semble-t-il, ce qu'on peut dire. Jusqu'à preuves historiquement mieux établies, les événements qui ont suivi la mort du Christ ont été déformés par la tradition qui les a rapportés. Du reste, même si cette dernière s'avérait historiquement fondée, elle ne garantirait pas pour autant la pérennité de l'action directe et personnelle de Jésus-Christ dans l'histoire de la chrétienté ; car Jésus, au cours des siècles, n'est plus apparu aux communautés des fidèles comme il serait d'après la tradition apparu «en chair et en os» (Luc 24 : 39) à celle des premiers disciples.

Le fait certain, c'est que dans le cœur de ses premiers disciples Jésus mort a été d'emblée plus présent et plus constamment présent qu'il ne l'était de son vivant et, s'il en a été ainsi, c'est qu'ayant été durant sa vie corporelle présence de Dieu incarnée, la mort ne pouvait l'anéantir. Quant aux circonstances et aux faits qui ont affermi cette conviction intime, il ne nous est pas possible de les déterminer exactement et sur ce point nous en sommes réduits à des conjectures. Dans son cours sur les origines du christianisme René Guisan, après avoir montré qu'aucun fait n'est plus contradictoirement attesté que la résurrection du Christ, expose la solution que paraît autoriser une étude impartiale et compréhensive des textes, à savoir, entre autres : l'abattement des disciples, leurs prières ; puis, s'imposant à eux, la révélation du sens dernier de l'œuvre accomplie par Jésus et diverses visions de sa gloire céleste ; pour terminer il s'adresse en ces termes à ses étudiants :

« Si par mes explications je contribuais à tarir en vous la source de la charité ou à éteindre l'Esprit, je voudrais que vous déchiriez les pages de vos cahiers ; car pour Jésus la chose essentielle est la foi en la puissance spirituelle de Dieu, en l'action de l'Esprit dans l'âme humaine.

Je ne viens pas pour vous endoctriner ; je vous expose comment je vois les choses et je voudrais vous dire : regardez à votre tour, étudiez sans *peur* ; car d'une étude conscientieuse il ne peut sortir qu'un plus grand ravissement pour la voix de Dieu et une plus grande reconnaissance pour le don qu'il nous fait de son Esprit dans la personne du Christ.

Notre foi ne dépend pas des résultats d'une étude de textes, des hasards d'une découverte d'archéologie, des conclusions d'une recherche grammaticale ou linguistique. Et si ces résultats devaient l'ébranler, c'est qu'elle serait alors fondée sur une base chancelante, extérieure à nous.

La foi au Dieu vivant qui se donne, qui nous cherche et se fait trouver par nous, qui use des moyens extérieurs les plus humbles, les plus mesquins, semble-t-il, au premier abord, ne saurait être tenue dans la dépendance de recherches auxquelles quelques rares privilégiés peuvent comme vous, étudiants, consacrer des années et comme nous, professeurs, toute une vie. Non ! Cela ne saurait être.

Le littéralisme mitigé pesait sur moi. J'ai éprouvé un soulagement immense à « croire » sans y être asservi. Toute ma carrière et ma vie ont été orientées par cela. C'est ma voie et j'y marche avec joie et gratitude. Mais le professeur en moi se demande s'il a avec assez de scrupules étudié la pensée de ses contradicteurs ».

* * *

La communion avec le Christ se fait sans doute par le moyen des saintes Ecritures ; mais elle est davantage qu'un simple contact avec des textes ; elle est communion réelle avec le Christ, invisible aux yeux de la chair mais directement senti par le cœur et l'esprit ; car les lois du monde invisible dépassent et dominent celles du monde terrestre et sensible.

La preuve objective que Jésus-Christ invisible continue son action personnelle dans l'histoire de l'humanité est ailleurs que dans une interprétation matérielle de textes controuvés. Elle se trouve dans l'existence même de l'Eglise⁽¹⁾ qui est le corps du Christ et dont il est la tête.

(1) Il n'est pas sans intérêt de rapprocher sur ce point les conceptions de René Guisan et les vues d'Augustin Cournot. Celui-ci, après avoir rappelé que les langues, les institutions sociales et politiques présentent un peu partout des caractères semblables, ajoute : « Mais de bonne foi la religion que nos pères nous ont transmise n'est pas une religion comme une autre. Elle remplit dans l'histoire du monde civilisé un rôle unique, sans équivalent, sans analogue. Les grandes lignes de l'histoire, voilà le vrai champ de bataille de l'apologétique chrétienne, celui où elle a tous les avantages de l'offensive. Elle ne les perdrat pas, quand même la civilisation, étonnant le monde par son ingratitudo (comme cela est arrivé quelquefois aux Puissances de la terre) ferait divorce avec le christianisme : car, ce serait faire en même temps divorce avec toute religion. L'hu-

De cette preuve objective la piété individuelle a un besoin évident, car elle ne se suffit à elle-même ni dans la pratique ni dans la doctrine qui l'alimente. La consécration a besoin de la communion des frères en Christ pour s'affermir et d'une norme qui l'empêche de s'égarer. De là l'urgente nécessité pour les Facultés de théologie de s'unir étroitement à l'Eglise.

Celui, dit René Guisan,

qui n'a pas compris que l'Eglise est le lieu qualifié par Dieu lui-même pour faire entendre sa Parole n'a pas le droit de s'intituler théologien. Qu'il se taise plutôt et porte ailleurs son activité (1).

Mais qu'est-ce que l'Eglise ? Ce problème, René Guisan l'a abordé à plusieurs reprises, dans son étude sur Charles Secrétan (2) et surtout dans un travail pénétrant relatif à la notion paulinienne de l'Eglise (3). Au cours de cette étude il insiste sur le fait que si l'on ne peut imiter, réaliser telle quelle cette notion, il faut tout au moins s'en inspirer quotidiennement. Voici du reste comment il la caractérise dans les conclusions de son travail :

De l'Eglise primitive, Paul reçoit cette tradition que le Christ ne se révèle pas, sinon tout à fait exceptionnellement, à l'individu dans l'extase ou par des visions. Il est « présent » dans l'assemblée des croyants qui l'invoquent et prennent en commun le repas sacré. L'individu participe essentiellement à la vie du Seigneur dans la mesure où il appartient à cette personnalité affective qu'est l'Eglise. Celle-ci n'est pas née de par la volonté humaine ; c'est le Christ céleste qui l'a créée pour en faire son corps, non pas en se tenant à distance, mais en élisant domicile en elle. Christ invisible, saisi par la foi, se manifeste dans l'Eglise et par l'Eglise dont chaque croyant est appelé à faire partie.

La conception de Paul est en un sens inimitable. Si le catholicisme l'a déformée sur certains points, le protestant doit se souvenir constamment qu'il existe une forme d'individualisme religieux qui n'est

nité entrerait dans une nouvelle phase ; Dieu se retirerait personnellement des sociétés humaines en les abandonnant aux lois de leur mécanisme naturel qui font aussi partie de ses décrets ; et ceux qui, dans leur isolement, conserveraient une foi devenue étrangère au gouvernement des sociétés pourraient se glorifier de posséder le principe surnaturel dont la vertu divine s'était jadis mêlée à la conduite des choses terrestres ». *Traité de l'enchaînement des idées fondamentales dans les sciences et l'histoire*, nouvelle édition, p. 663.

(1) Discours d'installation comme professeur ordinaire à l'Université. — (2) Voir plus loin, p. 236 ss. — (3) Voir ci-dessus, p. 196, n. 1.

pas chrétienne. Comme le dit Vinet, sans la communauté qu'est l'Eglise il y a longtemps que la vérité aurait tari.

* * *

Si Jésus durant sa vie terrestre a eu son secret messianique dans le sens où il a été dit plus haut, à plus forte raison doit-il en être de même, quoique d'une autre manière, pour les fidèles de tous les temps. Le chemin de notre route ne s'éclaire que dans la pratique joyeuse des devoirs quotidiens, dans la prière et dans une consécration toujours plus intense à Dieu et à notre prochain, dans l'attachement aussi à l'Eglise dont nous faisons partie et qui rentre dans l'Eglise universelle ou corps du Christ. Après avoir lavé les pieds de ses disciples, Jésus leur dit : « En vérité, en vérité, je vous le dis, le serviteur n'est pas plus grand que son seigneur, ni l'apôtre plus grand que celui qui l'a envoyé. Si vous savez ces choses, vous êtes heureux, pourvu que vous les pratiquiez ».

Et c'est parce que René Guisan savait ces choses et les pratiquait qu'il nous laisse comme pasteur, professeur et conducteur d'âmes un admirable exemple de pensée, de vie et de consécration chrétiennes.

Arnold REYMOND.